

**Objet :** Compte-Rendu Concertation dédiée aux besoins des commerçants sur le stationnement en centre-ville

Date : Février 2024

---

Un tour de quartier a été réalisé du 1<sup>er</sup> au 8 février par Sandrine FARGE et Pierre JACQUIER. Les commerçants interrogés sont ceux du centre-ville historique de Givors, de la rue Victor Hugo, et de la rue Jean Ligonnet. Une vingtaine de retours ont ainsi été obtenus.

## **Enquête de terrain (01 – 08 /02/2024)**

### **Durée du stationnement :**

Estimation qu'1h30 pour la zone bleue n'est pas suffisant, deux heures constitueraient un délai plus opportun pour les prestations de longue durée.

### **Places de livraison :**

Difficulté d'obtenir un consensus sur le sujet, si ce n'est pour un emplacement au début de la rue Victor Hugo côté impair.

### **Avis général :**

Manque de places de stationnement sauf lorsqu'un parking est vraiment à proximité, ce qui démontre l'absence de mobilité à pied des usagers.

Interrogations sur l'efficacité à faire respecter la réglementation du stationnement.

## **Temps d'échanges entre commerçants du centre-ville et services municipaux (05/02/2024)**

### **Echanges :**

#### **Constats :**

Constat unanime d'un déficit de stationnement. C'est encore pire les jours de marché, que les clients décident donc de fuir.

La construction de nouveaux immeubles aurait en grande partie causé cette problématique. Cela va-t-il empirer avec les nouveaux projets immobiliers ? Beaucoup d'appréhension sur le projet Oussékine.

Un client ne fait pas 500 mètres à pied pour un achat court. De plus, de nombreux clients viennent de l'extérieur de Givors et dépendent donc de la voiture. L'insuffisance de transports en commun est également une cause de cette problématique.

Le système de colis à proximité du pressing nécessite l'aller et venue de centaines de colis dans la journée et un stationnement gênant sur le trottoir.

Difficultés d'estimer le temps moyen nécessaire à un client pour faire ses courses. Certains évoquent un stationnement rapide, d'autres auraient besoin de trois ou quatre heures de stationnement.

En conséquent, les voitures sont garées dangereusement, sans respect des places règlementées (mobilité réduite, livraison...).

L'absence de vie et d'attractivité du centre-ville ne donne pas envie de déambuler. Déplacer l'ancien parking de Salengro vers le Centre des Finances Publiques aurait contribué à faire perdre de la vie à cet axe.

Plusieurs membres présents ne connaissent pas l'existence du macaron professionnel.

Face au discours que la police ne fait rien, rappel que plus de 3 500 procès-verbaux sont réalisés sur le stationnement dans l'année. Toutefois, les agents de la police municipale sont invités à ne pas verbaliser mécaniquement mais à tenir compte des circonstances notamment au sujet des commerçants.

Les parkings existants sont très vite remplis en journée. Les quais offrent un peu plus de chances de trouver une place, mais ne sont pas indiqués et ne donnent pas envie de s'y engager. Passer du côté de Thorez serait-il suffisant pour trouver de la place?

#### **Pistes de réflexion :**

Remise à plat de la réglementation de la zone bleue.

Un seul macaron résident gratuit pour les résidents de la zone bleue, le 2<sup>nd</sup> pourrait être payant ce qui inciterait à utiliser les garages lorsqu'ils existent. Simplifier les macarons en en conservant qu'un seul ?

Pourquoi la Ville ne s'intéresse-t-elle pas plus au parking sous la cité des Etoiles ? Une convention est envisagée pour permettre l'accès de la police à ce parking, qui est beaucoup craint pour le moment.

Peut-on faire sauter l'aire de jeux Emile Zola pour le remplacer par un parking ?

Changer le stationnement en épis place Vallin permettrait-il d'offrir plus de places de stationnement ?

La place Suel pourrait-elle permettre plus de dépose-minute ? Etre en zone rouge ?

Recherche d'un emplacement dans le centre-ville pour un parking définitif, mais aucun terrain appartenant ne remplit les conditions.

Il serait fortement recommandé d'installer une signalétique indiquant les parkings et poches de stationnement à proximité et le nombre de places restantes. Nécessité d'orienter les pendulaires en priorité sur ces parkings.

Les parkings temporaires ne sont qu'une solution temporaire, agacement pour les membres présents d'en entendre parler.

Concernant la zone bleue, les membres présents souhaitent qu'elle soit la plus réduite possible. Elle pourrait ne concerner que les rues dans lesquelles se situe un commerce ou service public. La rue Salengro pourrait-elle même être partagée entre du bleu et du rouge ? Risque toutefois que les règles soient peu visibles, comme c'est déjà le cas aujourd'hui. La Ville et la Métropole souhaitent opter pour une simplification des règles avec un unique macaron et un principe de stationnement sur deux heures.

Comment lutter contre les personnes qui ont une vignette handicapée sans que ce soit justifié ? Ces usagers seront soumis à la même réglementation quant à la durée du stationnement que les autres en zone bleue.

Sentiment qu'on fait des promesses depuis des années. La nouvelle zone bleue est prévue, pour sa part, à l'automne 2024.